p. 3

Forum des Associations

p. 3

Repas de Village

Merville

205

actualités

Patchwork de la fête locale 2014
Photos : Service Communication

Élections : Révision exceptionnelle des listes électorales en 2015

Les élections régionales doivent se dérouler les 6 et 13 décembre prochains. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales.
Si, habituellement, les inscriptions sont clôturées le 31 décembre pour une prise en compte l'année suivante, la loi du 7 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales, dont le décret d'application est paru le 19 juillet dernier au Journal Officiel, permet cette année aux électeurs français de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015 dernier délai pour voter les 6 et 13 décembre.
Attention : Si vous avez emménagé à Merville ou déménagé à l'intérieur de la commune depuis le 1er janvier 2015, il est nécessaire de le signaler avant le 30 septembre 2015.
Afin de vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez vous présenter en mairie muni d'un justificatif d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Rentrée 2015/2016

Transports scolaires

Les cartes de transports scolaires sont disponibles à l'accueil de la mairie. Elles permettent à votre enfant de se rendre gratuitement dans son établissement scolaire d'affectation.
Avant de coller le vinyle sur la carte, une photo doit y être apposée ainsi que le cachet de l'établissement.
À titre d'information, les circuits des bus sont consultables en mairie.

le mot du maire

En cette rentrée de septembre, nous espérons que vous avez passé un bel été.

Septembre est désormais là, synonyme de nombreuses manifestations dans notre village.

Tout d'abord le Forum des Associations, qui accueillera le samedi 5 septembre les Mervillois désireux de s'inscrire aux nombreuses activités proposées par les associations de la commune. Une soirée paëlla géante viendra clôturer cette journée.

Le lendemain, dimanche 6 septembre, le Repas de Village ouvert à tous les Mervillois se tiendra à l'ombre des chênes, place de la mairie. Je vous invite à venir nombreux, partager en famille et entre amis ce moment convivial et chaleureux destiné aux habitants de la commune.

Accueillis en juillet par les équipes d'animation du service Enfance-Jeunesse, nos jeunes mervillois ont bénéficié des séjours et de sorties de qualité proposés par la commune. Durant le mois d'août, ils ont découvert un nouvel accueil dans un environnement forestier au centre de loisirs de Bouconne. Nos services ont œuvré tout l'été afin de préparer les écoles désormais fin prêtes pour la rentrée scolaire.

L'été fut aussi l'occasion pour notre église Saint-Saturnin de faire peau neuve. Les travaux de réfections du plafond ont été entrepris durant le mois de juillet, afin que ce bel édifice historique et religieux puisse être fin prêt pour la rentrée. Vous pourrez le visiter, ainsi que le château de Merville, lors des journées du patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre.

Nous donnons également rendez-vous aux plus petits mais aussi aux plus grands pour la traditionnelle fête de village du 18 au 21 septembre. Évènement ancré dans la commune qui sera ouvert par le feu d'artifices le vendredi 18 à 22h. Je tiens à remercier par avance Gérard Gendre, président du Comité des fêtes et ses membres pour leur disponibilité et leur convivialité tout au long de ces 3 jours. Merci à eux d'organiser cette fête très connue dans le canton notamment grâce aux grands orchestres présents lors de cet évènement.

Bonne rentrée à tous et bonne fête.

Chantal Aygat, Maire de Merville

ÉVÈNEMENTS

Forum des Associations & Repas de Village

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
10H - 17H
SALLE POLYVALENTE

MAIRIE DE MERVILLE

Ouverture du forum par Mme le Maire
et son Conseil Municipal
Dépôt de gerbe Arbre de la Liberté
Hommage aux membres disparus des associations
Présence du Réveil Mervillois

Toute la journée, vous pourrez effectuer vos inscriptions auprès des associations qui vous intéressent

REPAS DE VILLAGE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
12H
PLACE DE LA MAIRIE
À L'OMBRE DES CHÊNES

OUVERT À TOUS

APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
PENSEZ À AMENER VOTRE REPAS,
VOTRE COUVERT AINSI QUE VOTRE PARASOL
MISE À DISPOSITION DE BARBECUES
PARTICIPATION DE LA BANDA TAPAS CYMBALES

MAIRIE DE MERVILLE

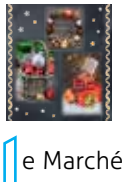

MARCHÉ DE NOËL

Inscriptions

Le Marché de Noël 2015 se déroulera exceptionnellement le samedi 5 décembre en raison des élections régionales organisées le 6 décembre, à la salle polyvalente de 10h à 18h. Étant donné le nombre important de personnes ayant émis le souhait d'exposer et vu la capacité d'accueil de la salle, le comité de pilotage a décidé de procéder par dépôt de candidature.

Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée et le comité de pilotage sélectionnera les exposants avec pour objectif premier la mixité des activités ou des arts proposés.

Attention : inscriptions accompagnées du règlement de droit de place de 10€ (stand de 3mx3m) avant le 31 octobre (aucune inscription ne sera retenue passé cette date). Les candidatures ne seront validées qu'accompagnées du règlement (chèque à l'ordre du Trésor public).

Le comité de pilotage se réunira début novembre pour délibérer et effectuer son choix. Retenus ou non, les candidats en seront informés.

Le dossier est à télécharger sur le site Internet de la mairie : www.merville31.fr et à retourner en mairie, à l'attention du Relais Associatif. Pour toute information, vous pouvez contacter Pascale au 05 62 13 41 16, au 06 75 00 89 99 ou bien par mail à relais.associatif@merville31.fr

agenda du mois // agenda du mois // agenda du mois

Mardi 1er septembre
Rentrée des classes

Samedi 5 septembre
Forum des Associations
10h-17h, **salle polyvalente**

Paëlla géante, clôture du forum
19h15, **salle polyvalente**

Dimanche 6 septembre
Repas de village, sous les chênes
12h30, **place de la mairie**

Dimanche 13 septembre
Fête des labours avec Agriday 31
10h, **chemin de Lancefoc**

Du 18 au 21 septembre
Fête locale organisée par le Comité des fêtes
(programme p16)

Du 19 au 20 septembre
Journées du Patrimoine
Église Saint-Saturnin
Château de Merville

Du 19 au 21 septembre
Exposition Calbasz'Art avec Autan et Harmattan
salle Julien Naudin

Lundi 21 septembre
Concours de pétanque de la fête
14h30, **boulodrome**

Samedi 26 septembre
Tirage de la tombola de la fête
18h, **salle Julien Naudin**

Dimanche 27 septembre
Vide-greniers de l'APEM
école Georges Brassens

RELEVÉ DES DELIBÉRATIONS DU
Conseil Municipal
du 27 février 2015

PRÉSENTS: C. Aygat, P. Ogrodnik, T. Vignolles, C. Bégué, J.-L. Fourquet, S. Gibilaro, D. Cadamuro, R. Bégué, P. Di Benedetto, N. Auguste, J. Labayen-Remazeilles, G. Martin, K. Zanetti, V. Habire, H. Hernould, B. Marty, F. Gauthier, S. Huillet, P. Pétro, S. Gabez, C. Feuillade, J.-F. Larroux, B. Tagnères, D. Bénac

Absents / Excusés / Procurations : A. Mouchet donne procuration à N. Auguste • M. Nicodemo-Simion donne procuration à P. Di Benedetto • M.-T. Treccani donne procuration à J.-F. Larroux

Secrétaire de séance : P. Ogrodnik

1. FINANCES

a. Débat d'orientations budgétaires 2015
Mme Labayen-Remazeilles communique le réalisé 2014, le comparatif avec le BP 2014, le BP 2015, les états des sommes dues au SMEA, les évolutions 2012/15 des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.
Le Conseil Municipal prend acte

b. Acceptation d'un don
M. Joseph Marcet a effectué un don de 100 000 € à la mairie. Ces fonds doivent selon ses souhaits être exclusivement réservés à la rénovation de l'église. Le Conseil Municipal remercie M. Marcet pour le présent don.
Adopté à l'unanimité

c. Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de l'acquisition d'un radar pédagogique
Il convient, afin de poursuivre le travail de sécurisation des voies publiques de la commune, d'acquérir un nouveau radar pédagogique, pour un coût de 4 191 € TTC.
Adopté à l'unanimité

d. Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de la procédure de dématérialisation des pièces justificatives de la collectivité
Merville a l'obligation de mettre en place le PES V2 (Protocole d'Echange Standardisé). Celui-ci a pour effet d'opérer la dématérialisation d'un certain nombre d'actes comptables, financiers et administratifs. Pour ce faire, la commune doit acquérir une extension de son logiciel actuel et ses différentes applications pour un montant total de 17 000 € TTC.
Adopté à l'unanimité

e. Demande de subvention auprès du Conseil Général en vue de l'acquisition de matériel informatique à destination du groupe scolaire Georges Brassens
Afin de poursuivre le travail entrepris de numérisation du groupe scolaire, la commune prévoit l'acquisition de matériel informatique (vidéoprojecteur, ordinateur portable, matériel de câblage et de mise en réseau). Ces opérations représentent pour la commune un coût total de 1 640 € TTC.
Adopté à l'unanimité

2. RESSOURCES HUMAINES

a. Instauration et détermination des modalités de versement de la prime de qualité
À compter du 1er mars 2015, les agents de la commune bénéficient, outre leur rémunération de base, et outre les indemnités prévues par le statut, d'une prime de qualité unique. Celle-ci intégrera une part variable selon la présence des agents et une part correspondant à un taux du traitement de base, déterminée par le responsable hiérarchique. Le Comité Technique a émis un avis favorable.
Adopté à l'unanimité

b. Modification de la délibération relative au régime indemnitaire
Dans le cadre du recrutement du nouveau responsable du service Enfance-Jeunesse, à compter du 1er mars 2015, il est nécessaire de compléter la délibération relative aux indemnités composant le régime indemnitaire dont bénéficient les agents municipaux. L'intéressé étant éducateur des APS (activités physiques et sportives), il convient de compléter les paragraphes relatifs au versement de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires et de l'Indemnité d'Exercice des Missions.
Adopté à l'unanimité

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Transfert de la compétence pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques à la Communauté de Communes Save et Garonne
La CCSG a confirmé à que ce transfert n'impactait pas les recettes de la commune. M. Vignolles expose que le Conseil Général a élaboré un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) qui vise à couvrir progressivement le territoire en très haut débit (fibre optique), d'ici 15 à 20 ans. Ce schéma est découpé en 3 phases. Pour la CCSG, le coût est estimé :
- Investissement de la phase 1 : 873 819 €
- Fonctionnement sur 5 ans : 216 606 €

Par une délibération du 18/12/14, le Conseil Communautaire de la CCSG a approuvé l'acquisition de la compétence statutaire en matière de communications électroniques.
Adopté à l'unanimité

4. URBANISME

a. Approbation du protocole de rétrocession entre Colomiers Habitat et Merville relative au lotissement Chemin Laffage
Elle concerne à la fois des espaces verts, de la voirie et des locaux communs.
Adopté à la majorité et 2 votes contre

b. Approbation de la cession à Loticoncept de la parcelle 1830 et d'une partie de la parcelle 1581
La société Loticoncept a formulé une proposition d'achat pour la parcelle 1830 de 10 800m², et une partie de la parcelle 1581, pour 1160 m². La société précitée souhaite y réaliser un programme de 49 logements sociaux en habitat groupé dont 17 maisons T4 et 32 logements en collectif R+1 du T1 au T3. Le prix d'achat proposé est de 920 000 € HT.
Adopté à la majorité, 3 votes contre et 1 abstention

c. Approbation de l'acquisition par la commune de la parcelle 240, section E, lieu-dit Lapeyrouse
Afin de compléter la réserve foncière déjà constituée à Lartigue, en vue d'y implanter de futurs équipements, il est proposé d'acquérir une parcelle de contenance 56a 20ca. Cette acquisition est d'un montant de 5 620 €.
Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les contentieux en cours concernant la collectivité :

Mme Ogrodnik informe que l'EARL Marty s'est désistée dans le cadre du contentieux qui l'opposait à la commune. Un nouveau permis doit être déposé.
Concernant la SCI Odelsa, la procédure est close du fait du désistement de la Préfecture.
Concernant le dossier "Aatif", le requérant a été débouté et condamné à verser 1 200€.
Mme Dupont a également été déboutée dans le cadre du recours qu'elle avait formé contre un permis délivré par la commune.
- Point sur la procédure de reprise du lotissement Lartigue :
Mme Ogrodnik rappelle le calendrier et le contenu des derniers échanges et confirme que le lotissement ressort toujours du domaine privé.

RELEVÉ DES DELIBÉRATIONS DU
Conseil Municipal
du 20 mars 2015

PRÉSENTS : C. Aygat, P. Ogrodnik, T. Vignolles, C. Bégué, J.-L. Fourquet, A. Mouchet, S. Gibilaro, D. Cadamuro, R. Bégué, P. Di Benedetto, N. Auguste, J. Labayen-Remazeilles, G. Martin, K. Zanetti, V. Habire, M. Nicodemo-Simion, H. Hernould, B. Marty, S. Huillet, S. Gabez, P. Pétro, M.-T. Treccani, B. Tagnères, D. Bénac

Absents / Excusés / Procurations : C. Feuillade donne procuration à S. Gabez • J.-F. Larroux donne procuration à M.-T. Treccani • F. Gauthier absent

Secrétaire de séance : T. Vignolles

URBANISME

a. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l'acte notarié relatif à la cession par la commune du bâtiment situé 10 rue Emile Pouvillon cadastré section E numéro 879, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet
Adopté à la majorité, 1 vote contre et 2 abstentions

b. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l'acte notarié relatif à la cession par la commune des parcelles cadastrées C1914, C1915 et C1909, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet
Adopté à la majorité et 2 abstentions

RELEVÉ DES DELIBÉRATIONS DU
Conseil Municipal
du 31 mars 2015

PRÉSENTS : C. Aygat, P. Ogrodnik, T. Vignolles, C. Bégué, J.-L. Fourquet, S. Gibilaro, D. Cadamuro, R. Bégué, P. Di Benedetto, N. Auguste, J. Labayen-Remazeilles, G. Martin, K. Zanetti, V. Habire, M. Nicodemo-Simion, H. Hernould, B. Marty, F. Gauthier, S. Huillet, S. Gabez, P. Pétro, M.-T. Treccani, J.-F. Larroux, B. Tagnères, D. Bénac

Absents / Excusés / Procurations : C. Feuillade donne procuration à P. Pétro • A. Mouchet donne procuration à N. Auguste

Secrétaire de séance : G. Martin

1. FINANCES

a. Approbation du Compte administratif 2014
Adopté à la majorité et 2 abstentions

b. Approbation du compte de gestion 2014
Adopté à la majorité et 2 abstentions

c. Approbation de l'affectation de résultats 2014
Adopté à la majorité et 2 abstentions

d. Approbation du budget primitif 2015
Celui-ci est proposé à 4 186 374€ en section de fonctionnement et à 1 337 482,65€ en section d'investissement, soit une proposition de budget total de 5 523 856,65€.
Adopté à la majorité, 2 votes contre et 2 abstentions

e. Attribution et versement de la subvention au CCAS
Mme Bégué propose d'attribuer et de verser une somme de 125 426€ au CCAS qui permet la continuité des actions menées en matière sociale sur le territoire suite à la dissolution du SIVU Rivage par le Préfet au 31/12/2014.
Adopté à la majorité, 1 vote contre et 1 abstention

f. Attribution et versement des subventions aux associations
Adopté à l'unanimité

g. Modification du montant de la subvention allouée au Comité de jumelage au titre de l'année 2014
Le Comité de jumelage a signifié que la subvention votée serait trop importante par rapport aux besoins réels de l'association. Le montant est revu à 1 200€.
Adopté à l'unanimité

h. Modification du montant de la subvention allouée à l'école élémentaire en 2014 pour les séjours avec nuitée
Tenant compte du coût réel des séjours avec nuitée organisés en 2014 par l'école élémentaire, du montant des participations des familles et de l'association des représentants

des parents d'élèves, il convient de re-déterminer la participation de la commune. Le montant nécessaire s'élève à 8079,38€.
Adopté à l'unanimité

i. Détermination des taux d'imposition 2015
Adopté à la majorité, 4 votes contre et 1 abstention

j. Modification des tarifs municipaux relatifs aux locations de salles
Adopté à l'unanimité

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autorisation de reprise de la concession n°87 du cimetière d'Embrusq
Adopté à l'unanimité

3. SERVICES TECHNIQUES

a. Attribution du marché relatif aux travaux de renforcement et de réparation du plafond de l'église
Dans le cadre des travaux de renforcement et de réparation du plafond de l'église, un appel d'offres a été lancé en novembre 2014. Il était composé d'un lot unique, comprenant les travaux nécessaires de plâtrerie, de charpente et de couverture. Suite à l'avis émis par la commission, il est proposé de retenir l'entreprise Europlâtre pour un coût total des travaux de 70379,77€ TTC (offre de base).
Adopté à l'unanimité

b. Approbation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) proposé par le SDEHG, relatif à l'extension du réseau d'éclairage public du chemin des Téoulets au carrefour RD65 / chemin de Ducros et de la participation financière de la commune
La part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :
- TVA (récupérée par le SDEHG) : 6241€
- Part SDEHG : 21000€
- Part à la charge de la commune : 14009€
Total : 41250€
Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Point sur la trésorerie

Mme Labayen-Remazeilles informe l'assemblée qu'un outil a été créé visant à disposer d'une vision prospective de la Trésorerie. Au mois de mars il est ainsi prévu d'être à -67000€. Au mois d'avril, -28000€ grâce à la cession d'un terrain pour 170000€, puis positif ensuite. Il est précisé que 300000€ environ sont en attente de paiement. Cette somme est incluse dans l'état précisé.

Point sur la trésorerie

M. Martin rappelle que lors de cette réunion Mme Labayen-Remazeilles et lui ont effectué une présentation objective et transparente de la situation financière actuelle et prospective.
Il rappelle également que les documents diffusés et présentés ce soir sont sensiblement plus complets et transparents que ceux diffusés les années précédentes, et que l'équipe municipale actuelle a aussi à traiter le fruit de situations et décisions passées.

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés

La femme muette : *Mathieu Albaizeta*
Le tour du doigt : *Jean Anglade*
Un dîner presque parfait - Best of : *Collectif*
Le crochet, un jeu d'enfant : *Collectif*
Les quatre saisons de l'été : *Grégoire Delacourt*
Bonnes excuses des mauvais conducteurs : *Alexandre Despretz*
Au secours, mes petits-enfants débarquent ! : *Louis Espinassous*
Le livre secret de Dante : *Francesco Fioretti*
La dernière réunion des filles de la station service : *Fannie Flagg*
La boîte à musique : *Mary Higgins Clark*
L'épopée du blaireau : *Bernard Hinault*
Le théorème des Katherine : *John Green*
Du miel pour les abeilles : *Cathy Kelly*
Fait maison : *Charlotte Lasceve*
L'homme qui ment : *Marc Lavoine*
Les 4 filles du révérend Latimer : *Colleen Mc Cullough*
On est foutus, on pense trop ! : *Dr Serge Marquis*
Une forme de vie : *Amélie Nothomb*
Piégés : *Georges Paita*
Labyrinthe fatal : *Preston & Child*
La petite fille qui avait avalé un nuage grand comme la tour Eiffel : *Romain Puertolas*
Check-Point : *J.-Christophe Ruffin*
La mémoire sous la glace : *Dana Stabenow*
Coup de foudre : *Danielle Steel*
Les vacanciers : *Emma Straub*
Angor : *Franck Thilliez*
Mémé dans les orties : *Aurélie Valognes*
Le vieux qui déjeunait seul : *Léa Wiazemsky*

Nouveautés jeunesse

Pas d'inactivité durant cet été, beaucoup de titres pour la jeunesse ont été acquis ! Nous avons également remplacé tous les ouvrages prêtés par la médiathèque départementale pour une nouvelle "saison" soit plus de 1000 livres.

La malle aux livres

Vidée plusieurs fois durant l'été et réapprovisionnée, cette malle remplie de dons de livres et mise à la disposition des lecteurs, a eu autant de succès que l'année dernière ! Elle restera donc encore un peu à la bibliothèque, pour que chacun puisse profiter quelques semaines de plus de tous ces livres de poche que vous pouvez emmener partout. Venez vite en profiter !

Horaires et inscriptions

Mercredi : 10h à 13h - 15h à 19h
Jeudi : 16h à 19h
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h
Gratuit jusqu'à 18 ans
Adultes : 17€/an et 12€ à partir de la 2ème inscription (Carte du Foyer Rural).
Condition de prêt : 3 ouvrages à chaque visite
Abonnements à consulter : 60 millions de consommateurs - L'Etudiant.
Revues à lire sur place.

CCAS

Le centre social fait sa rentrée

La saison 2015-2016 est lancée au centre social de Merville. Le centre social, c'est vous qui le faites vivre ! Rejoignez-nous !
Après la période estivale, c'est aussi la rentrée pour les actions portées par le centre social ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent prendre du temps pour eux.
Autour d'activités collectives, le centre social offre aux adhérents un espace participatif, permettant de soutenir des initiatives, de valoriser des savoir-faire, toujours avec une volonté commune de proposer un lieu de rencontre et de partage convivial pour tous les habitants, tout en contribuant à dynamiser le tissu social local.

Programme régulier 2015-2016 :
Les ateliers familles :
- L'atelier "Petits petons", le lundi matin de 10h à 11h30 : activités pour les parents et leurs enfants de 0 à 3 ans
- L'atelier "Récréajeux", le lundi ou le jeudi matin pendant les vacances scolaires : activités pour les parents et leurs enfants de plus de 3 ans.

Les ateliers adultes :
- L'atelier Qi Gong, le jeudi de 14h à 15h30 et le vendredi de 10h à 11h : gym douce traditionnelle chinoise avec des exercices respiratoires, mouvements doux et automassages.
- L'atelier "Culture et loisirs", le mardi de 14h à 16h : activités de loisirs créatifs, atelier cuisine, découvertes culturelles, sorties cinéma, etc. en fonction de vos envies.

Le centre social propose aussi des activités ponctuelles culturelles ou de loisirs durant l'année.
Pour nous rejoindre et contribuer à la vie du centre social, venez vous inscrire le samedi 5 septembre au Forum des Associations de 10h à 17h.
Contact : 05 62 13 40 95 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le vendredi après-midi).

Repas des aînés : Du nouveau pour l'édition 2015

Un moment convivial avec le plaisir de se rencontrer et de partager un repas
Le CCAS organise le traditionnel repas des aînés qui aura lieu exceptionnellement (en raison d'élections le dimanche) le samedi 12 décembre à 12h, salle polyvalente.
Le repas sera offert à toutes les personnes seules ou en couple qui ont 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des deux ait 65 ans).
C'est l'occasion pour ces personnes de se retrouver et de partager un moment d'amitié et de convivialité.
Les invitations seront envoyées individuellement. Si vous ne receviez pas cette invitation d'ici mi-novembre, n'hésitez pas à vous inscrire au CCAS : 05 62 13 40 95 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le vendredi après-midi), nous serons heureux de vous compter parmi les convives.

Cette année les personnes de 75 ans et plus ne pouvant participer au repas des aînés, pourront récupérer leur cadeau au CCAS, en présentant un pièce d'identité.
Nous vous attendons nombreux le samedi 12 décembre à la salle polyvalente à partir de 12h.

BUREAU DE POSTE DE MERVILLE

Incivilités

Le bureau de poste de Merville connait depuis plusieurs mois une recrudescence des incivilités à l'égard du personnel. Ces différents (pouvant parfois être extrêmement violents verbalement) sont principalement liés à une incompréhension de la réglementation.
La réglementation des opérations postales et bancaires, qui sont réalisées au bureau de poste, est une réglementation nationale devant s'appliquer uniformément sur tout le territoire.
La réglementation en vigueur répond aux exigences de différents textes réglementaires et législatifs dont le code de la banque et des assurances, et le code de la consommation, entre autres. En effet, elle est principalement faite pour protéger les clients de La Poste de tout risque de fraude ou malversation.
Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité en cours de validité pour tout retrait d'objet ou correspondance en instance. De même, toutes opérations financières nécessitent non seulement la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité mais également un support d'identification du compte (carte, chéquier).
La Poste compte sur le civisme des Mervillois pour que la situation revienne à la normale.

CARNET NOIR

Décès de M. Marcel Marchand

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marcel Marchand le 8 juillet dernier. M. Marchand a été élu au Conseil Municipal de Merville pendant 24 ans, de 1971 à 1995 dont 12 années en tant que 1er adjoint au maire. Ses enfants ont également été très investis dans la vie de la commune, Thierry ayant été président de la pétanque et Chantal, ancienne majorette.
L'ensemble du Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses petits-enfants et s'associe à leur peine.

CBE

La semaine de l'emploi, formation & création

Manifestation gratuite & tout public.
Informations : 05 62 79 17 39
Du 21 au 23 septembre : ateliers de préparation aux entretiens dans les locaux du CBE – 10 A allées Alsace-Lorraine à Grenade.
Inscription obligatoire aux ateliers.

Le forum aura lieu le jeudi 24 septembre à la salle des fêtes de Grenade. Tous les secteurs d'activité et tous les acteurs de l'économie nord-toulousaine seront présents lors du grand rendez-vous de la rentrée pour la réussite de tous les projets professionnels.

Permanences sur Merville

Permanences du CBE sur Merville : avec ou sans RDV le jeudi de 9h30 à 12h en mairie les 10 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre.

Vente de paniers de légumes

Le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain est porteur de deux ateliers d'insertion par l'activité économique conventionnés par l'Etat et soutenus par les communes adhérentes, le Conseil Général, le Pôle Emploi et l'ensemble des partenaires économiques et sociaux du territoire.
- L'Atelier des Violettes produit et vend des fleurs de saison et des plants de légumes labellisés AB.
- L'Atelier des Quatre Saisons produit et vend de légumes et aromates labellisés AB sous forme de panier.
- 'Les jardins du CBE' se situent à Daux et Montaigut sur la route départementale 17 entre Grenade (6km) et Montaigut (3km).

Le panier

Il s'agit de produits locaux de saison. Le contenu n'est pas connu à l'avance mais nous garantissons cinq variétés toutes les semaines et essayons de proposer des compositions variées.

Les commandes

Pour faciliter l'organisation nous vous demandons une fréquence de commande (toutes les semaines, tous les quinze jours ou occasionnellement = dans ce cas => passer commande à chaque fois).

Changement / annulation

Par mail : cbe.nordtoul@wanadoo.fr ou par téléphone : 05 62 79 17 39

La livraison

Le panier est livré par nos soins et sera disponible au point de retrait choisi dans les créneaux horaires définis. Nous vous précisons que la distribution dans les points relais est prise en charge par des bénévoles. Aussi nous vous remercions de bien vouloir respecter leur engagement, leur dévouement et le fonctionnement interne du point relais.

Le paiement

Nous vous remercions de bien vouloir privilégier le paiement par chèque à l'ordre du "CBE du Nord Toulousain". La facturation s'effectue en fin de mois. Nous mettrons dans le premier panier du mois la facture du mois précédant. En retour nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre règlement la semaine suivante en le glissant dans votre "panier retour". Nous fonctionnons sur un rapport de confiance réciproque.

Vos engagements

Vous vous engagez à respecter le fonctionnement, nous informer de tout changement, nous retourner (dans la mesure du possible) le panier et les sacs réutilisables qui sont mis à votre disposition lors de la livraison du panier. Dans un souci d'amélioration, nous acceptons toutes les idées ou les critiques qu'elles soient positives ou négatives.

TIMBRES FISCAUX NUMÉRIQUES

Dématérialisation

dans le cadre de la dématérialisation numérique, les timbres fiscaux sont désormais payables en ligne. Depuis le 2 mars 2015, vous pouvez acheter en ligne votre timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Vous pouvez vous rendre sur timbres.impots.gouv.fr pour effectuer cet achat.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : CANTON DE LÉGUEVIN

Expression de Mme Véronique Volto

Madame, Monsieur,
Chers Mervillois, Chères Mervilloises,
Lors de la dernière session budgétaire, j'ai attiré l'attention de l'assemblée départementale sur les préoccupations que les élus de notre canton ont exprimées et qui touchent votre vie quotidienne.
En premier lieu, j'ai demandé une augmentation de l'enveloppe du pool routier qui fixe les taux de subvention pour réaliser les travaux de réfection de la voirie communale. Ces taux ont été déterminés depuis de très nombreuses années pour un usage habituel des routes, mais nous nous trouvons à présent dans une situation exceptionnelle.
Ainsi, même si ces taux sont très élevés pour les plus petites communes (jusqu'à 70 % de financement du Département), les subventions accordées ne leur permettent pas de faire face à l'usage actuel de la voirie, dû à l'évolution démographique très importante dans le nord toulousain.
Nous constatons tous, chaque jour, que le trafic est de plus en plus dense dans nos communes, traversées par un nombre croissant de véhicules et de camions. Notamment, l'activité des gravières, qui sont implantées dans la commune d'Ondes et qui viennent d'être étendues, génère un trafic de camions régulier et nombre de nuisances pour les riverains, même si d'aucuns s'accordent à reconnaître le rôle économique des gravières.
J'ai donc demandé également que le Conseil Départemental soutienne le projet de contournement de la commune d'Ondes. Ce contournement permettrait de réduire les nuisances et surtout d'assurer la sécurité des personnes, en particulier des jeunes qui cheminent le long de la route en direction du lycée agricole.
Pour sa part, mon collègue Alain Julian a alerté les élus départementaux sur la sécurisation du carrefour situé entre la RD 41 et la RD 89 sur la commune de Laréole, car ce carrefour est jugé dangereux par les usagers. Il a donc demandé que des travaux de sécurité routière soient réalisés.
Enfin, bien entendu, j'ai mis l'accent lors de cette session budgétaire sur la nécessité de réaliser les travaux de réfection de la piscine de Grenade. Nous en avons tous pâti cet été et même si des dispositions ont été prises pour se rendre plus facilement à la piscine de Bouconne, la proximité de celle de Grenade la rend accessible au plus grand nombre.
Beaucoup de familles qui ne peuvent partir en vacances, les enfants qui sont au centre de loisirs pendant les mois de juillet et d'août, avec la canicule que nous avons connue, auraient tous apprécié de se baigner ou de jouer dans l'eau... J'ai donc interpelé l'assemblée départementale pour que la réfection du bassin de la piscine de Grenade soit subventionnée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et inscrite en tant que projet phare 2015.

Photo : D.R.

Toutes ces propositions sont en cours d'instruction.
Les sessions budgétaires du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sont des séances publiques auxquels vous pouvez assister. La prochaine session se déroulera du 13 au 16 octobre 2015.

À présent, l'été est fini... Chacun se prépare pour la rentrée... Je vous souhaite donc à toutes et à tous une excellente rentrée !
Bien cordialement.
Véronique Volto
Conseillère Départementale du canton de Léguevin
Vice-Présidente chargée de l'Action sociale Séniors

Mail et facebook : veronique.volto@elus.cd31.fr
Permanence sur rendez-vous au : 05 34 33 32 08 le samedi matin Espace chiomento face à la mairie (porte rouge)
Rendez-vous possible dans les autres communes du canton de Léguevin

Photo : D.R.

Le montant total des travaux de voirie dans le canton de Léguevin s'élève à 5 975 000 € qui se répartit de la façon suivante :
- 2 970 000 € - Subventions aux 36 communes pour la voirie communale (pool routier)
- 3 005 000 € - Travaux sur les Routes Départementales.

MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Cyrielle Dumas

Cyrielle Dumas, praticienne en Energétique et Médecine Traditionnelle Chinoise, située dans le cabinet de psychologie - 63 rue Emile Pouvillon (tel : 06 48 26 99 62) consulte désormais le soir à partir de 16h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le samedi toute la journée.

ERRATUM

Essaims sauvages d'abeilles

dans le Merville Infos de juillet-août, nous vous informions que des mervillois pouvaient venir à votre domicile afin d'enlever des essaims sauvages d'abeilles. Le numéro de téléphone que nous avons communiqué pour M. Hucleux est erroné, vous pouvez le contacter au 07 89 28 00 27, son action étant à titre gracieux.

// vie associative

AMALGAM

Une rentrée riche en nouveautés

l'association Amalgam est heureuse de vous présenter les nouveautés de la rentrée 2015-2016 à Merville. En ce qui concerne la danse ce sont 3 disciplines qui débarquent à Merville : Le Breakdance (accessible à partir de 10 ans), le Ragga Dancehall et l'Afrovibe (discipline fitness). Le Hip hop est toujours présent avec une douzaine de cours par niveau. Nous vous attendons donc au forum des associations le 5 septembre prochain pour vous présenter toutes nos actions. Venez essayer nos activités dès le 13 septembre.

Premier jour de stage

Les jeunes danseurs durant le 3ème jour du stage "Danse et vidéo"

Retour sur "Danse et Vidéo", un doublé gagnant !

Revenons sur la semaine "vacances danse et vidéo" dont 15 jeunes de 9 à 17 ans ont bénéficié du 6 au 10 juillet dernier. Une semaine intense mêlant danse, chant, percussions corporelles, écriture d'un scénario et tournage d'un clip. Très prolifiques, les artistes en herbe ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour créer une magnifique vidéo qui sera d'ailleurs soumise à l'œil averti du jury des rencontres vidéos jeunes de Toulouse. Espérons que ce court métrage sera sélectionné, réponse fin septembre, cette belle aventure n'est pas prête de s'arrêter.

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter par mail amalgam.danse@gmail.com site internet www.amalgam-danse.fr et page Facebook : Asso Amalgam

Clap de fin pour les stagiaires !

ARCLM

Journée randonnée-culture à St Ferréol

Suite à une randonnée à St Ferréol le jeudi 17 septembre, nous proposerons une visite culturelle, la journée étant en préparation, les informations seront données aux adhérents en temps utile.

Les randonneurs ont organisé leur pique-nique de fin de saison le 25 juin au Bois de Bayler

Septembre						
Mar 1	8h	3h	Seilh - départ église	12 km	facile	F. Deyris / M. Thébault
Jeu 3	8h	3h	Savennes PR3	12 km	moyen	B. Cazes / A. Grimard
Mar 8	8h	3h	Le Castéra - départ boulodrome	12 km	moyen +	B. Cazes / G. Dugast
Jeu 10	8h	3h	Cornebarrieu - départ cimetière	12 km	facile	A. Grimard / O. Gabarra
Ven 11	9h	2h	St Paul/Save - départ église	6 km	facile	F. Deyris
Mar 15	8h	3h	Bretx - départ salle des fêtes	12 km	facile	B. Cazes / F. Deyris
Jeu 17	8h	3h	Saint-Ferréol + culture	10 km	moyen	A. Cottet / F. Deyris
Mar 22	8h	3h	Drudas - départ place	12 km	moyen	B. Cazes / A. Grimard
Jeu 24	8h	3h	Le Burgaud - départ halle	12 km	facile	F. Deyris / G. Dugast
Ven 25	9h	2h	St Sardos - départ camping	6 km	facile	F. Deyris
Mar 29	8h	3h	St Cézert - départ parking	12 km	facile	A. Grimard / M. Thébault

CLUB ARC-EN-CIEL

Le club est sur les chapeaux de roue !

Une réunion de bureau a eu lieu le mardi 23 juin à 10h30 pour évoquer les manifestations depuis le mois de janvier et celles à venir.
La mounjetado a de nouveau connu un fort succès avec 145 personnes à la salle polyvalente. La sortie cabaret au Moulin des Roches à Mauzac et la journée de l'interclub à Cahors ont été possibles grâce à la participation financière du club. La trésorière a présenté les comptes des six derniers mois écoulés qui sont stables.
Tout cela a été réalisable grâce à l'équipe de bénévoles du club, qui, chacun dans son rôle, pour la bonne marche des lotos ou des belotes, participe au bon déroulement des manifestations.

Fin mai le club a offert un goûter et un spectacle qui fut apprécié de tous.
Le premier loto de la saison aura lieu le lundi 5 octobre.

Le repas de l'amitié aura lieu le samedi 24 octobre à 12h, à la salle des fêtes de la mairie il sera préparé par le restaurant "La Goulue" de Faudoas (82) au prix de 10€ par personne, la part restante étant payée par le club. Inscription jusqu'au 15 octobre auprès d'Armand Delpech au 05 61 85 02 17.

Le club sera présent lors du forum des associations qui se tiendra le 5 septembre à la salle polyvalente.
Le jeudi 8 octobre, l'interclub organise une choucroute royale à 12h, à la salle des fêtes de Daux. Prix : 20€ avec animation musicale.

Le jeudi 12 novembre, repas de fin d'année de l'interclub à Mondonville avec traiteur et animation par Alain Colombiès et sa chanteuse.
L'Assemblée Générale du club aura lieu le jeudi 7 janvier 2016.

Carnet noir

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre ami Marcel Marchand le 8 juillet 2015 à l'âge de 82 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille. Une messe offerte par le club sera célébrée le dimanche 30 août à 9h30 en l'église de Merville.

FOYER RURAL

Inscriptions 2015/2016

Le Foyer Rural vous donne rendez-vous le samedi 5 septembre au Forum des Associations à la salle polyvalente.
À cette occasion, nous vous invitons à venir découvrir toutes nos activités. L'équipe du Foyer Rural et les animateurs seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pourrez également vous inscrire aux activités de votre choix.
Pensez à vous munir de votre chéquier et surtout, pour les activités physiques, d'un certificat médical de moins de 3 mois. Attention, aucune inscription ne pourra être validée en l'absence de ce certificat !
Et si vous ne pouvez pas être présent le jour du Forum des Associations, des permanences d'inscription auront lieu à la salle du Foyer Rural (1er étage de l'Espace Jouvion, 31 rue du Bourrelier) :
- les mercredis 9, 16, 23 et 30 septembre, de 17h à 19h,
- les samedis 12, 19, 26 septembre et 3 octobre, de 10h à 12h.

Les activités

Le programme détaillé des activités sera disponible sur papier les jours d'inscription et dès la fin du mois d'août sur notre site internet : http://foyerruralmerville31.magix.net/
Comme chaque année, chacun trouvera chaussure à son pied : danses, forme et détente, arts de la scène, arts et loisirs créatifs, culture et loisirs.

Pour nous contacter :

Téléphone (répondeur) : 05 62 13 05 11
Email : foyerrural.merville@gmail.com
Et bien sûr notre site internet et notre page Facebook

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MERVILLE

Adhérons à l'APEM

Donnons tous un peu de temps pour nos enfants

L'APEM (Association des Parents d'Elèves de Merville) est une association de parents bénévoles qui œuvre à l'amélioration de la qualité de vie de vos enfants au sein de l'école. Les représentants de parents d'élèves que vous allez élire en octobre seront présents lors des conseils d'école, seront consultés pour tout changement de règlement intérieur ou de temps scolaire. Afin d'être informé de ce qui se passe à l'école, adhérez à l'APEM !

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé le 23 juin

Grâce à vos adhésions et aux diverses actions menées tout au long de l'année, l'argent récolté est redistribué aux écoles afin de participer aux sorties scolaires et aux projets pédagogiques.
Le vide-greniers, la vente de chocolats, le carnaval, la fête foraine de la maternelle, la kermesse de l'école élémentaire demandent du temps pour la préparation et l'organisation des événements. Les parents actuellement actifs au sein de l'APEM ne sont pas assez nombreux et risquent de s'essouffler. Nous avons besoin de vous pour redynamiser l'association.
N'hésitez pas à venir nous voir lors du Forum des Associations le 5 septembre, nous serons présents pour vous expliquer le rôle de l'APEM.
Nous vous donnons également rendez vous dimanche 27 septembre pour le vide-greniers.

Les écoliers étaient ravis de présenter leur travail à leurs parents

ÉCOLE DE MUSIQUE

Retour sur la fête de l'école de musique

Les spectateurs ont assisté à un véritable spectacle pour la fête de l'école de musique, le 27 juin, salle Joseph Bon. Programme varié, décor, costumes, tous les ingrédients étaient là. Le cœur du village a raisonné des différents styles de musiques interprétés avec brio par les élèves de l'école et quelques professeurs. Les jeunes diplômés ont reçu leurs attestations de réussite des mains du président Didier Bèges. Une édition 2015 réussie qui confirme le succès grandissant de la fête de fin d'année dans son nouveau format et la qualité de l'enseignement musical prodigué au sein de l'école de musique de Merville.

Les élèves ont interprété "Le pouvoir des fleurs" pour le final de la fête de l'école de musique en compagnie du président, Didier Bèges

L'école de musique se prépare pour accueillir les anciens et nouveaux adhérents :
• Vendredi 4 septembre de 17h30 à 19h30 : réinscriptions des anciens élèves à l'école de musique.
• Samedi 5 septembre de 10h à 17h : Forum des Associations, inscriptions des nouveaux élèves.

• Samedi 12 septembre, de 14h à 18h : portes ouvertes à l'école de musique (rencontre avec les professeurs, cours d'essais, démonstrations) et inscriptions des retardataires.
• Lundi 15 septembre : début des cours de musique. Plus de 15 instruments enseignés par des professeurs qualifiés. Toute l'actualité de l'école et préinscription sur www.ecole-musique-merville31.fr

Les jeunes guitaristes pendant leur représentation

L'AUTAN & L'HARMATTAN

En septembre : vive la récup' !

Nous vous invitons à trois événements majeurs pour cette rentrée :

Festival africain de Samatan (32) du 4 au 6 septembre

Venez rencontrer et soutenir notre association mervilloise le temps du festival et découvrir quelques merveilles de l'Afrique !

Ateliers soudure art récup' du 9 au 16 septembre

Les ateliers ont lieu sous les chênes derrière la mairie de 16h30 à 20h30.
Venez créer votre œuvre d'art à partir de matériaux de récupération, notamment de vieux vélos ou motos. Ces ateliers sont animés par Lazare Wangroua venu tout spécialement du Burkina Faso. N'hésitez pas à venir voir ou revoir cet artiste ses œuvres et à poser vos questions.

Démonstration et exposition

Ateliers : adultes 35 € (+5 € pour les non-adhérents) comprenant la fourniture du matériel de récup' et les baguettes à souder. Comptez au minimum 2h pour réaliser votre œuvre.
Informations et inscriptions : 06 88 39 07 70 ou 06 31 87 65 24 ou autanh@gmail.com

L'exposition Calbasz'art est à découvrir du 19 au 21 septembre salle Julien Naudin

Exposition Calbasz'art 2015 du 19 au 21 septembre

Samedi 19 (16h à minuit), dimanche 20 (16h à 20h), lundi 21 (16h à 19h). Entrée libre.
Venez découvrir les merveilles artisanales exposées dans la salle Julien Naudin (face à l'église) pendant la fête locale. Art du Burkina Faso, du Niger et du Togo, dont les sculptures de Lazare Wangraoua, les batiks du village artisanal de Ouagadougou, des bijoux mandingues, des sacs en tissus du Niger, des calebasses togolaises, etc. et même un tisserand !
À l'occasion des journées du patrimoine ayant lieu ces mêmes jours, Lazare Wangraoua dévoilera une œuvre toute spécialement faite pour Merville : un bâtiment du patrimoine historique et culturel de Merville réalisé en matériaux de récupération !

Une des pièces en métal de l'exposition

Lazare Wangroua, animateur des ateliers soudure récup'

AGRIDAY

Fête des labours

Cette année l'association Agriday vous invite à fêter la première fête des labours à Merville, chemin de Lancefoc. La manifestation Agriday se déroulant tous les 2 ans, cette année c'est la fête des labours qui prend le relais.

À cette occasion, de nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée avec comme principal objet le concours de labour selon la catégorie d'âge à partir de 14h30.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial en notre compagnie.

PLAN MANJAR E PLAN VIURE AL PAIS

19ème fête du canard

Les vacances d'été terminées, il faut d'ores et déjà envisager la 19ème fête du canard le dimanche 11 octobre 2015 ; avec la présence de tous les animaux de la basse-cour : poules, pintades, lapins, dindons, sans oublier que ce jour-là les enfants pourront donner la tétée à un agneau avec un biberon. D'autre part, les participants peuvent s'inscrire pour l'espace réservé aux puces des couturières et aussi pour le traditionnel vide-greniers gratuit à la ferme au 05 61 85 19 65 ou francis.maso@orange.fr

Programme complet au prochain numéro.

expression politique

Les groupes " Agir pour l'avenir de Merville ", " Merville - Un projet... Une équipe... ", " Un élan pour Merville " et " Merville au coeur de tous " n'ont pas communiqué d'article pour publication dans ce bulletin.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

Sapeurs-pompiers Grenade : **05 62 10 41 80**

17 Police

Gendarmerie Grenade : **05 62 79 93 70**

Urgence sécurité Gaz (GrDF) : 0 800 47 33 33

Urgence/Dépannage EDF : 09 726 750 31

La POSTE : 05 34 52 95 21

M. le Curé : 05 61 82 61 35

Mairie de Merville

- Accueil : 05 62 13 41 00
  accueil.mairie@merville31.fr
- Adjoint de permanence : 06 85 55 66 22
- Communication : 05 62 13 41 13
  communication@merville31.fr
- Bibliothèque : 05 61 85 67 45
- Police municipale : 05 62 13 41 02
- Coordonnateur de la Vie Associative :
  05 62 13 41 16 | relais.associatif@merville31.fr

CCAS

- Accueil : 05 62 13 40 95
  ccas@merville31.fr

Enfance Jeunesse

enfance.jeunesse@merville31.fr

- Enfance et animations sportives : 05 34 52 80 33
- Jeunesse : 05 61 99 86 95
- Inscriptions au Centre de Loisirs les lundis soir et mardis matin en période scolaire
- Maison Des Jeunes : 05 61 99 86 95
  maisondesjeunes@merville31.fr
- Directeur école maternelle : 05 34 52 90 53
- Directeur école élémentaire : 05 34 52 80 30
- Cantine : 05 34 52 80 32
- Crèche : 05 61 85 19 89

Divers

- Déchetterie de Cornebarrieu : 05 61 85 89 73
  Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10 h-12 h et 13 h 30-18 h, samedi et dimanche : 10 h-18 h.
  Fermée le jeudi et les jours fériés.
- Déchetterie de Grenade : 05 61 82 35 03
  Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 14 h-18 h, dimanche : 9 h-12 h et 13 h-17 h. Fermée le mardi et les jours fériés.
- Caisse d'Allocations Familiales : 0 810 25 31 10
- Assistant social sur rendez-vous à Grenade : 05 61 71 03 50
- ADMR de Grenade : 05 61 82 81 12
- Communauté de Communes :
  Service technique : 05 61 82 63 74
  Service administratif : 05 61 82 85 55
- Office de Tourisme : 05 61 82 93 85

État civil

Naissances

- Jules MONLONG le 30/03/2015
- Lohan THOMAS KAUFMANN le 3/04/2015
- Mahouna BOURGOIN le 22/04/2015
- Anna MICHEL le 27/04/2015
- Lyam SIOUL le 7/05/2015
- Elana BOCHEREAU le 14/05/2015
- Tèlya GARAOUI le 21/05/2015
- Hugo BOURREIL le 22/05/2015
- Adam KHOZUYEV le 4/06/2015
- Catarina RODRIGUES MAGALHAES le 8/06/2015
- Nelson DALAMA TROUILLOT le 12/06/2015
- Timothée BOYALS le 15/06/2015
- Lena NOVAIS ANDRADE BECCARELLI le 17/06/2015
- Neïla SKHIRI THOMAS le 18/06/2015
- Maxence HALIFA le 24/06/2015
- Romain HAILLOT le 30/06/2015
- Hugo COLLET le 2/07/2015
- Anaïs CONSTANTIN le 7/07/2015
- Souleymen CHOUARI le 7/07/2015
- Elena JANY MARTIN le 13/07/2015
- Leïla ALCUBILLA LOPEZ le 15/07/2015
- Arthur PILLORE le 16/07/2015
- Axel DUMAS le 21/07/2015
- Elio BRUALLA le 22/07/2015
- Loïs PICOT le 26/07/2015
- Lucas DESPLANCHES le 31/07/2015
- Mathilde GONÇALVES FERREIRA le 10/08/2015
- Nelson RAYNAL le 10/08/2015

Mariages

- Aurélien ADDE & Perrine GENDRE le 25/06/2015
- Maxime DEL PUPPO & Nathalie CAPELL le 27/06/2015
- René JOSEPH & Marie-Thérèse LEÇON le 4/07/2015
- Nicolas GOMEZ & Flora ROTGER le 4/07/2015
- Jean-Philippe VIGUIER & Julie GIRAL le 9/07/2015
- Sylvain GONNIER & Sophie HAMAIDE le 25/07/2015
- Régis SAILLEY & Sylvie DE FREITAS le 25/07/2015
- Eric GUILHAMAT & Marylène BIENASSIS le 29/07/2015
- Mathieu RHONÉ & Virginie DOS REIS ALBERTO le 22/08/2015
- Fabien DELPECH & Jennifer ZOCCA le 22/08/2015

Décès

- Asuncion QUERO le 29/05/2015 à l'âge de 93 ans
- Jean-Philippe GUY le 2/06/2015 à l'âge de 45 ans
- Antonia BATTAIOTTO le 11/06/2015 à l'âge de 91 ans
- Norina LONGATO le 14/06/2015 à l'âge de 95 ans
- Hélios PUEYO le 15/06/2015 à l'âge de 77 ans
- Angèle LORIATO le 15/06/2015 à l'âge de 81 ans
- Joaquim CORREIA le 21/06/2015 à l'âge de 71 ans
- Marcel MARCHAND le 8/07/2015 à l'âge de 82 ans
- Anne-Marie GRIMAUD le 12/07/2015 à l'âge de 77 ans
- Bernard JACOB le 15/07/2015 à l'âge de 61 ans

PHARMACIES DE GARDE*

Septembre 2015

Dim 6	**PHARMACIE BELHAOUARI** Ctre Cial Moulin à Vent Route de Toulouse 31700 MONDONVILLE 05 61 85 31 80
Dim 13	**PHARMACIE BERNON & FERRER** 22 rue Gambetta 31330 GRENADE 05 61 82 61 23
Dim 20	**PHARMACIE DARNES** 139b route de Seilh 31840 AUSSONNE 05 61 85 10 03
Dim 27	**PHARMACIE DE MERVILLE** 15 rue du 8 mai 1945 31330 MERVILLE 05 61 85 00 52

Pendant la semaine à partir de 20 h et jusqu'à 8 h, se rendre à :
La Pharmacie de Nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél. : 05 61 62 38 05

Dentiste de garde le dimanche :
05 61 54 80 80

** Sous réserve de modifications de dernière minute*

Nous vous donnons rendez-vous sur :
www.merville31.fr

Directeur de la publication : Chantal Aygat, Maire de Merville
Responsable de la publication : Thierry Vignolles, Adjoint au Maire délégué à la Communication
Comité de rédaction : Commission Communication
Conception graphique, maquette : Service Communication
Impression : Evoluprint 05 62 22 07 71
Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Evoluprint labellisée "Imprim' Vert"
IMPRIM'VERT®

FÊTE DU VILLAGE
18, 19, 20 et 21 septembre

Vendredi 18 septembre

21h30 : Retraite aux flambeaux animée par la batterie-fanfare "Le Réveil Mervillois".
22h : Feu d'artifice au stade, tiré par "Toulouse Artifice Créations".
22h30 : Grand bal avec l'orchestre "Utopie".

Samedi 19 septembre

11h15 : Cérémonie commémorative au monument aux morts en présence des Anciens Combattants, du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes du "Réveil Mervillois" et de la banda "Tapas Cymbales".
11h45 : Cérémonie aux couleurs, en présence de toutes les associations mervilloises.
12h : Apéritif-concert place de la République animé par la banda "Tapas Cymbales", suivi d'un repas proposé par le traiteur Mica.
16h : Fête foraine.
18h30 : Apéritif concert.
22h : Grand bal avec l'orchestre "Columbia".

Dimanche 20 septembre

11h30 : Apéritif-concert sur la Place de la République avec l'orchestre "Belle K'Danse".
16h : Fête foraine.
18h à 00h30 : Grand bal avec l'orchestre "Belle K'Danse".
19h : Grillades assurées par le Comité des fêtes.

Lundi 21 septembre

14h30 : Concours de pétanque en triplettes, à la mêlée, organisé par le Comité des Fêtes (réservé uniquement aux habitants de Merville, licenciés ou non et aux partenaires du Comité des fêtes).
17h15 : Distribution de cadeaux aux enfants sur la Place de la République par le Comité des fêtes.
19h : Clôture des festivités après la remise des récompenses aux pétanqueurs.

Samedi 26 septembre

Tirage de la tombola
Le tirage s'effectuera le samedi 26 septembre à 18h, salle Julien Naudin. Les deux premiers lots à gagner sont les suivants :
- 1er lot : Soirée au Casino Barrière "Music Mirror" avec dîner spectacle, pour deux personnes
2 coupes de champagne et 10 € de jetons
- 2ème lot : Soirée au Casino Barrière "Music Mirror" avec dîner spectacle pour deux personnes
Et bien d'autres cadeaux pour les lots suivants !

JOURNÉES DU PATRIMOINE
Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Église Saint Saturnin de Merville
Entrée libre de 15h à 19h

- Visite libre de l'église néo-classique (1830) proposée par les animateurs paroissiaux et les associations de défense du patrimoine
- Panneaux : "Les frères Pedoya, peintres de l'Eglise de Merville"
- Appel à souscription pour la restauration du plafond
- Panneaux à découvrir dans l'église : "Les monuments aux morts de Merville"
- Départ depuis l'église, la mairie et le château du circuit libre fléché du patrimoine et des monuments aux morts

Visite du château de Merville et de ses jardins